



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-57254>

Département(s) de publication : 51

Annonce n° 26-57254

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Reims

**Correspondant :** C3C PDSP

**Adresse :** CS80036, 51722 REIMS Cedex

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=40365>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Acquisition et installation de deux bains froids au stade Georges Hébert Le présent marché a pour objet l'acquisition et l'installation de deux bains froids d'une capacité d'accueil de 1 à 4 personnes maximum personnes au stade Georges Hébert.-.

**Lieu d'exécution et de livraison :** 25 rue Raymond Poincaré, 51100 REIMS

### Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique : 40%
- Prix de l'offre : 50%
- Performance en matière de protection de l'environnement : 10%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 01/07/2026 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**  
2026VI9076

**Renseignements complémentaires :** Une visite du site est obligatoire. Les modalités de la visite sont précisées dans le Règlement de la Consultation (RC). Le présent marché est établi pour une durée de quatre (4) mois à compter de sa date de notification. La livraison, l'installation des bains froids et la formation devront intervenir dans un délai maximum de 12 semaines à compter de la date de notification du marché. Modalités de remise des offres : Les candidats ont l'obligation de faire acte de candidature et de déposer une offre uniquement par transmission électronique. Les candidats devront se connecter, via internet, à l'adresse suivante : <https://www.xmarches.fr/> En cas de difficulté technique, l'assistance est assurée par la société SPLXdemat. Pour y accéder, les candidats doivent cliquer sur « Besoin d'assistance » en haut à droite du site. Attention, la remise des candidatures et des offres par courrier, télécopie ou courriel n'est pas admise. Attribution : l'analyse des candidatures s'effectuant après l'examen des offres, l'acheteur ne procédera à la vérification des conditions de participation que du seul titulaire pressenti. Le candidat retenu à l'issue de l'analyse des offres devra produire, dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, les documents demandés aux articles R2143-5 et suivants du Code de la commande publique. Introduction des recours : Peuvent être formés devant la juridiction visée ci-dessus, dans les conditions fixées par le Code de Justice Administrative (CJA) : - un référé précontractuel, avant la signature du contrat, selon les modalités fixées aux articles L.551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du CJA, - un référé contractuel, après la signature du contrat, selon les modalités fixées aux articles L.551-13 à L. 551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA, - un recours en contestation de validité du contrat, selon les modalités fixées par la décision du Conseil d'Etat n° 358994 du 4 avril 2014 « Département de Tarn-et-Garonne », dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, assorti le cas échéant, d'un référé

suspension (art. L.521-1 du CJA), - un recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative, selon les modalités fixées aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans les deux mois suivant la notification de la décision susmentionnée.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2026**